

La citation du mois

"La Turquie est un pays qui a possibilité de communiquer avec toutes les parties et elle peut jouer un rôle important dans la recherche de la paix"

Recep Tayyip Erdogan devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.
AFP, Strasbourg - 13/04/2011

A la une : La diplomatie Turque du "zéro-problème" à l'épreuve des révolutions arabes

Les manifestations syriennes démontrent encore une fois la difficulté de la Turquie de mener une diplomatie du « zéro problème » dans une région devenue particulièrement instable depuis décembre dernier. Son nouvel axe diplomatique et ses intérêts économiques oblige la Turquie d'être "une médiatrice pragmatique" dans les conflits internes des pays arabes. Ainsi, Agnès Rotivel décrit la diplomatie turque "réaliste" dans ses efforts de recherche de paix en Libye et en Syrie (La Croix - 08/04/2011).



Les intérêts économiques de la Turquie dans les pays arabes sont touchés par cette vague de révoltes. La Libye est le deuxième débouché mondial pour les constructeurs turcs après la Russie. En revanche, « des sociétés textiles turques avaient massivement investi en 2010 » en Egypte (Guillaume Perrier, Le Monde 29/04/2011). Tandis que les échanges restent encore faible entre la Tunisie et la Turquie, la Syrie « s'était installée comme un partenaire important, avec 2,5 milliards de dollars » rapporte Guillaume Perrier. Les révoltes en Syrie, voisin et alliée principale de la Turquie au Moyen Orient posent des sérieuses difficultés. (Les Echos - 27/04/2011).

Pierre Rousselin estime que « la contestation dans les pays arabes met à mal la diplomatie turque du « zéro problème » avec les pays voisins. Elle « complique les choses pour la Turquie et l'oblige à s'engager davantage. » (Le Figaro, 07/04/2011). Pour Didier Billion « le maître mot de la diplomatie turque depuis plusieurs années du "zéro problème avec ses voisins" est mis à l'épreuve ». Par ailleurs, en observant les prises de position de la Turquie vis-à-vis des Etats Unis et de l'Union européenne Billion souligne également que le « néo-ottomanisme » ne peut pas expliquer la politique extérieure régionale de la Turquie (Le Monde - 05/05/2011). Bernard Guetta rejoint ces observations en soulignant qu'« au zéro problème succède des problèmes sur tous les fronts parce qu'il lui faut choisir son camp dans des pays voisins en ébullition, ne pas se mettre en marge de l'Otan qui s'est engagée en Libye et ne pas sembler soutenir les dictatures en place avec lesquelles l'Union européenne a désormais marqué ses distances. ». Guetta soutient, par ailleurs, que la stabilisation de l'Egypte dans un Etat de droit, peut compromettre le rôle « d'avant-garde » que la Turquie veut jouer dans le monde arabe « dont les Turcs ne font pas partie » (Libération 30/03/2011).

ACTUALITÉS

Recep Tayyip Erdogan à Strasbourg

Le Premier Ministre turc Recep Tayyip Erdogan a fait un discours devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dont la Turquie assume actuellement la présidence tournante. Selon le Reuters Erdogan « a vanté la croissance économique de son pays, 8,9% en 2010, et mis en avant "la capacité de la Turquie à prendre des initiatives" dans de nombreux domaines qui concernent la prospérité européenne.» Le Premier Ministre turc a également souligné que « l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne est vitale, à telle enseigne qu'elle ne peut pas être utilisée dans le cadre de campagnes électorales ou à des fins de politique intérieure» (Reuters, Strasbourg - 13/04/2011).

Egemen Bagis en visite à Paris

Le Ministre des Affaires Européennes et le négociateur en chef de la Turquie avec l'UE Egemen Bagis, en visite à Paris, le 6 avril, a plaidé pour l'adhésion de son pays à l'UE en mettant en avant les aspects économiques et culturelles de cette adhésion. Lors d'une conférence de presse le Ministre turc a réfuté l'argument selon lequel la Turquie est trop grand en indiquant que «la diplomatie européenne serait renforcée si la Turquie faisait partie de l'UE». En ce qui concerne la question religieuse il a estimé que l'adhésion turque «serait un avantage pour l'Europe, dont 10% de la population est musulmane. » Loup Besmond de Senneville, (Euractiv.fr – 07/04/2011).

Sur le fait que l'UE deviendrait voisin des pays 'agités', « comme l'Irak, l'Arménie, l'Iran ou la Syrie Bagis a répondu que la Turquie « serait mieux placés pour faciliter l'évolution de ces pays vers le monde occidental» en rappelant que « le printemps arabe s'inspire du « modèle turc », exemple rare de démocratie dans le monde musulman, « depuis 1829», d'Etat de droit et d'économie de marché. » (Yves Bourdillon, Les Echos – 07/04/2011).

Le Canal d'Istanbul

Le gouvernement turc lance un projet de construction de canal à Istanbul « de 150 mètres de larges et 25 mètres de profondeur sur 45 à 50 kilomètres de long » (AFP - 27/04/2011) qui relierait la mer Noire à la mer de Marmara.

Le « Canal d'Istanbul » qui s'achèverait en 2023 marquant le centenaire de la fondation de la République turque, a pour objectif de désengorger le détroit du Bosphore, devenu l'«un des détroits les plus fréquentés et les plus dangereux au monde ». (Laure Marchand, Le Figaro - 29/04/2011).

Le premier ministre turc envisage de transformer le Bosphore en « une zone «zéro trafic» consacrée aux «sports nautiques». Toutefois, son ambition de faire le « Canal d'Istanbul » éclipser « les canaux de Suez et de Panama ... par l'intensité du trafic » (Laure Marchand, Le Figaro -29/04/2011) reste à ce jour aléatoire. Car la traversée du Bosphore est libre grâce au classement de ses eaux en zone internationale tandis que le « Canal d'Istanbul » sera payant.

L'aspect écologique du projet est déjà contesté puisque le chantier nécessiterait de déplacer «168 millions de m3 de terre » (Guillaume Perrier, Le Monde - 30/04/2011).

Pour la construction du canal « le gouvernement établira une concession "BOT" (build, operate and transfer ou construction, exploitation et transfert) avec des entreprises du secteur privé. ». Même si le Premier Ministre a voulu « éviter la spéculation » en tenant l'emplacement du site secret « selon les spécialistes de l'aménagement urbain, le canal devrait être percé à la hauteur de Silivri, à la lisière de l'agglomération. » note Guillaume Perrier (Le Monde- 30.04.11). « Il devrait coûter au moins 10 milliards de dollars (6,7 milliards d'euros), a estimé Kadir Topbas, le maire de l'agglomération d'Istanbul. » (Guillaume Perrier, Le Monde - 30/04/2011).

La coïncidence de l'annonce du projet « fou et magnifique » du premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan avec la campagne électorale de son parti AKP, en vue des élections législatives du 12 juin, suscite des questions sur ses intentions. « Le chef de l'opposition, Kemal Kiliçdaroglu, dénonce un plan électoraliste "qui permettra surtout d'enrichir ceux qui soutiennent l'AKP (le parti au pouvoir)". » (Guillaume Perrier, Le Monde-30.04.11).



Dossier du mois : Le rejet de la proposition de loi visant à réprimer la contestation du "génocide arménien" au Sénat français

La proposition de loi visant à réprimer la contestation du génocide arménien a été inscrite à l'ordre du jour du sénat le 4 mai, suivant une lettre adressée par Martine Aubry au président du groupe socialiste, Jean-Pierre Bel. La proposition de loi prévoyant un an de prison et de 45 000 euros d'amende contre la contestation a été déposée par un groupe de sénateurs socialistes présenté par Serge Lagache. Le texte débattu a été basé sur la loi qui a été adoptée le 12 octobre 2006 à l'Assemblée nationale à l'initiative des députés socialistes.

La Commission des lois a opposé une exception d'irrecevabilité à cette proposition de loi basée sur l'inconstitutionnalité. Le rapporteur de la Commission des lois Jacques Hyst (UMP), a mis en avant « un risque sérieux de contrariété aux principes constitutionnels de légalité des délits et des peines, d'une part, et de liberté d'opinion et d'expression, d'autre part ». La Commission a également souligné « le danger de compromettre le timide rapprochement engagé entre la Turquie et l'Arménie » (Le Progrès - 05/05/2011).

Patrick Roger explique que les réserves focalisaient, également, sur le principe des "lois mémorielles" entériné par le rapport de la mission sur les questions mémorielles rendu le 18 novembre 2008. Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale et président de cette commission « considérait que "le rôle du Parlement n'est pas d'adopter des lois qualifiant ou portant une appréciation sur des faits historiques, a fortiori lorsque celles-ci s'accompagnent de sanctions pénales" .» (Le Monde – 04/05/2011). Le rejet de la proposition de loi par 196 voix contre 74 a été reçu « comme une défaite politique » par certains rapporte Marjory Chouraqui (La Provence - 05/05/2011).

En visite à Paris le Ministre des Affaires Européennes et le négociateur en chef de la Turquie avec l'UE Egemen Bagis a indiqué que leur rôle « de politiques n'est pas de nous pencher sur le passé mais de façonner l'avenir afin de répondre aux aspirations du

peuple ». Il a insisté que remplacer les historiens « ne serait bon ni pour nos nations ni pour les relations entre nos nations. » (Armenews.com – 16/04/2011).

Par ailleurs le ministère turc des affaires étrangères de la Turquie a publié un communiqué pour condamner la reconnaissance du génocide arménien par la justice argentine. Le ministère a souligné que «de tels développements ne servent pas la cause d'une normalisation des relations entre la Turquie et l'Arménie et les efforts pour rétablir l'amitié en tentant de réévaluer ensemble le passé des Turcs et des Arméniens pour parvenir à une mémoire juste de ce passé » (AFP, Ankara – 04/04/2011).

Se référant au livre best-seller de Fethiye Çetin*, dans son enquête sur les descendants des arméniens survivants, Laure Marchand estime que «ces dernières années, "le tabou sur le génocide est tombé" "à la faveur du processus de démocratisation" (Le Figaro -24/04/2011).

Guillaume Perrier raconte qu'en ouvrant l'exposition "Les Yeux brûlants", à Istanbul, Antoine Agoudjian, le photographe français d'origine arménienne «apporte sa contribution artistique à un processus d'ouverture, en cours depuis quelques années. » Perrier remarque que « la société civile turque a entamé le travail de mémoire. »

Dans son entretien avec Christian Makarian, Antoine Agoudjian explique qu'« il n'y a pas eu que des massacres; il y a eu aussi un pays heureux, où les Arméniens partageaient beaucoup de choses avec les Turcs et disposaient d'une riche civilisation qui avait sa littérature, sa musique, ses opéras, ses photographes. Ce mode de vie, souvent villageois, était rythmé par des mariages, des fêtes, des danses.» Agoudjian estime « pouvoir imprimer sur un visuel tout ce monde inconscient mais bien vivant » par la photographie (L'Express - 24/4/2011).

*L'avocate de la famille de Hrant Dink, journaliste arménien assassiné en 2007, «Les Petits-Enfants», aux Éditions Actes Sud, sortie en librairie le 2 mai.